

Note synthétique
COMPTE ADMINISTRATIF 2023

(art. L 2313-1 du CGCT : les budgets de la commune restent déposés à la mairie à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption...)

La présente note mentionne brièvement les résultats de l'exécution du budget de l'exercice 2023.

Recettes de fonctionnement : total 893 588 €

Les recettes de fonctionnement sont celles extraites du patrimoine ou de l'ensemble des taxes et dotations perçues. Les recettes réalisées sont notamment :

- Des ventes et prestations tirées du patrimoine pour 19 620 €

Principalement tirées des concessions de cimetière, des participations à l'emploi du fitness ou du repas du 3^{ème} âge, les insertions d'encarts publicitaires liés au bulletin municipal, des droits d'occupation du domaine public (des droits de pêche, présence de réseau électrique...).

- Des impôts et taxes perçues pour 572 948 €

Principalement occasionnées par les taxes habitation et foncière et l'attribution compensatrice de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie.

- Des dotations et subventions reçues pour 207 731 €

Principalement on retrouve l'ensemble des dotations de l'État comme la Dotations forfaitaire, la Dotation de Solidarité Rurale (DSR), la Dotation Nationale de Péréquation (DNP) et le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA).

- Des autres produits et produits exceptionnels perçus pour 79 266 €

Concernent principalement, les revenus du patrimoine des locations de logements, des commerces, des gîtes et l'emplacement de l'antenne relais sur le château d'eau.

Sur un montant prévisionnel total de 827 273,81 €, les recettes de fonctionnement ont été réalisées pour 893 588,27 soit 108% de ces prévisions budgétaires.

Dépenses de fonctionnement : total 667 189 €

Les dépenses de fonctionnement sont celles permettant le fonctionnement de l'administration et de l'entretien du patrimoine de la commune. Les dépenses réalisées sont notamment :

Des charges à caractère général pour 219 653 € et comprenant :

- les charges de fonctionnement de l'administration, avec notamment :

- les charges courantes sur les fluides, les fournitures en tous genres, les prestations de services informatique ou copieurs, l'entretien des matériels, assurance, taxe foncière, documentation et mesures d'archivage, télécoms, cotisation à des organismes et autres frais divers.

- les charges de fonctionnement sur le patrimoine et autres événements :

L'entretien des espaces verts, l'entretien des bâtiments et autres bâtiments publics, l'entretien de la voirie, les fêtes et cérémonies.

Des charges de personnel pour 124 328 € et comprenant principalement :

- les salaires et charges sociales des 3 agents communaux.

Des charges de gestion courante pour 270 261 € et comprenant notamment :

- Les indemnités versées au maire et aux 3 adjoints,

- la contribution au service d'incendie, au syndicat intercommunal pour le regroupement pédagogique (SIRP) et SMEP PNR

Des charges financières pour 15 125 €

- représentent les charges des intérêts de la dette

Des charges exceptionnelles pour 450 €

- Titre annulé sur exercice 2023 (annulation titre 209 doublon avec le titre 208)

Sur un montant prévisionnel total de 827 273,81 €, les dépenses de fonctionnement ont été réalisées pour 667 189,24 € soit 80,6% de ces prévisions budgétaires.

Dépenses d'investissement : total 721 179 €

Les dépenses d'investissement sont celles qui vont enrichir le patrimoine de la commune. Les dépenses réalisées sont notamment :

Le remboursement de la dette pour 60 255 €

- des dépenses liées au remboursement du capital de la dette

Des immobilisations incorporelles pour 420 €

- des dépenses liées aux frais de concession et droits similaires

Des subventions d'équipements versées pour 16 421 €

- des dépenses liées aux travaux d'enfouissement des réseaux par le SDESM pour enfouissement réseau rue Abélard

Des études sur travaux pour 9 714 €

- maîtrise d'œuvre pour le square

Des achats de matériels et travaux pour 425 919 €

- concernent principalement :

- Terrain : 2 468 € (achat parcelle YC n° 30 et honoraires achat parcelles A n° 202-203-204)
- Cimetière : 17 168 € (concessions et columbarium)
- Installations générales : 3 360 € (Enlèvement déchet et Enrochement bloc anti passage)
- Installation de voirie : 141 072 € (Aménagement du carrefour à feux rue de Meaux et renforcement de la voirie rue des Lilas et rue de la Borde)
- Réseaux : 82 856 € (Remplacement de l'éclairage public en Led et enfouissement de réseaux EP rue Abélard)
- Matériel et outillage : 3 054 € (renouvellement de matériel : tondeuse, débrouilleuse)
- Installations générales et agencements : 145 941 € (Aménagement sente piétonne autour de l'étang et réhabilitation du cours de tennis)
- Matériel de transport : 30 000 € (renouvellement du véhicule utilitaire)

Des travaux en cours pour 182 642 €

- les travaux concernent la restauration de la toiture de l'Eglise et l'aménagement du square de murmures.

Des opérations d'ordre pour 26 228 €

- des écritures comptables liées aux amortissements.

Sur un montant prévisionnel total de 994 341,47 €, les dépenses d'investissement ont été réalisées pour 721 178,51 € soit 72,5% de ces prévisions budgétaires.

Recettes d'investissement : 465 811 €

Les recettes d'investissement sont celles venant notamment de financements extérieurs. Les recettes réalisées sont notamment :

Des dotations fonds divers et réserves pour 317 893 €

- recettes liées principalement du FCTVA, de la taxe d'aménagement sur les constructions et de l'excédent de fonctionnement capitalisé.

Des subventions d'investissement pour 112 120 €

- subvention reçue de la part du Département de Seine et Marne, du SDESM et de l'Etat (DETR) dans le cadre des opérations de travaux.

Des opérations d'ordre pour 33 399 €

- des écritures comptables liées aux amortissements

Le recours à l'emprunt

- pas de recours à l'emprunt

Sur un montant prévisionnel total de 994 341,47 € les recettes d'investissement ont été réalisées à 465 811,33 € soit 46,8% de ces prévisions budgétaires.

BILAN :

Dépenses de fonctionnement réalisées 2023	667 189,24	1
Recettes de fonctionnement réalisées 2023	893 588,27	2
Excédent de fonctionnement reporté (N-1)	195 797,22	3
Résultat de la section de fonctionnement 2023 : excédent 4 = 2 + 3 - 1	422 196,25	4

Dépenses d'investissement réalisées 2023	721 178,51	5
Recettes d'investissement réalisées 2023	465 811,33	6
Excédent d'investissement reporté (N-1)	369 784,58	7
Résultat de la section d'investissement 2023 : excédent 8 = 6 + 7 - 5	114 955,75	8
Excédent global toutes sections	536 613,65	

Restes à réaliser :

- dépenses : 256 336,54 €

- recettes : 99 593,44 €

Commentaires :

L'année 2023 a permis d'investir dans divers travaux contenus dans le Contrat Rural soit une enveloppe de 500 000 € HT sur 4 ans avec 70% de subvention de la Région IDF et du Département.